Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Dois je aller voir la police ?

---
Par Normale

Bonsoir
Je me suis faite harcelée sur les réseaux sociaux depuis un an .Faut dire que je ne me laisse pas faire et je réponds à leurs attaques. J'ai été voir la police mais bien qu'ils aient accepté ma plainte pour harcèlement ,ils n'ont strictement rien fait
Je reçois aussi des menaces de différents pseudos mais c'est toujours la même personne en fait.Ces menaces sont feutrés et non nominatives mais sont faites pour que je comprenne que ça s'adresse à moi
Bon le harcèlement,les moqueries,je m'en fiche un peu beaucoup ,même si ça m'a blessée énormément mais les menaces c'est autre chose.Le type en question a l'air de vivre en dehors de la légalité.Il m'a déjà menacé en réel de m'envoyer des petites frappes puis c'est passé sur les réseaux sociaux.Mais ces menaces ne sont pas adressés à moi et le type change beaucoup de pseudos
Donc ma question,est ce que la police va tenir compte de ma plainte et aller enfin se déplacer chez lui ? Ce ne sont pas des menaces de mort sur les réseau sociaux.En réel ,il m'avait plus ou moins menacer de viol en m'envoyant des gens et là ,ce sont des menaces du genre , des gitans vont mettre à poil une personne ,( sans dire que c'est moi ),la foutre à poil et lui mettre un balai dans le cul.Donc là aussi ,ce sont des menaces de viol
En écrivant ces lignes ,je me rends compte que ces menaces sont graves en fait .Le seul truc c'est que comme je ne suis pas cité directement ,est ce que la police va faire quelque chose ? Il utilise aussi de multiples pseudo. Parce que si je vais voir les flics et qu'ils ne font strictement rien comme la dernière fois,ma situation aura encore empirée à cause du laxisme de la police

---
Par jodelariege

bonsoir
si les menaces ne vous sont pas adressées nominativement vos plaintes seront toujours sans suite: pour la police vous n'êtes pas menacée et vous interprétez ce que vous lisez sur les réseaux sociaux
un conseils : cessez d'aller sur les réseaux sociaux....

---
Par Normale

oui je sais que c'est compliqué à ce niveau là.Il prend ses précautions
Non je n'interprète pas .Trop long à détailler. Mais bon,je vais plus déjà sur ce site. Après ,on verra bien ce qu'il va se passer
En tous cas,j'ai ramassé des preuves de ses menaces et j'ai une plainte contre lui donc voilà,s'il décide de passer à l'action ,la police iront directement chez lui